

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

117^{EME} REUNION

28 MARS 2008

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CXVII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 117^{ème} réunion tenue le 28 mars 2008, a été informé de l'évolution de la situation dans l'île comorienne d'Anjouan.

Le Conseil s'est réjoui de ce que les forces comoriennes, avec l'appui de la Tanzanie, du Soudan et de la Libye, ont réussi à restaurer l'autorité de l'Union des Comores dans l'île d'Anjouan, mettant ainsi un terme au régime illégal du Colonel Mohamed Bacar qui a constamment rejeté toutes les propositions de sortie de crise soumises par l'UA.

Le Conseil a saisi cette occasion pour exprimer la gratitude de l'UA aux Gouvernements tanzanien, soudanais et libyen pour l'appui logistique et en troupes qu'ils ont apporté en réponse à l'appel à l'assistance du Gouvernement comorien et conformément à la décision *Assembly/AU/Dec.186(X)* adoptée par la Conférence de l'Union lors de sa 10^{ème} session ordinaire tenue à Addis Abéba du 31 janvier au 2 février 2008. Le Conseil a également exprimé sa gratitude au Sénégal pour sa contribution à la planification de l'opération militaire.

Le Conseil a réitéré l'appui de l'UA au Gouvernement et au peuple comoriens dans leurs efforts visant à promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation dans l'archipel. Le Conseil a souligné que l'UA continuera à accompagner le Gouvernement comorien dans la nouvelle phase qui s'ouvre, y compris en ce qui concerne l'organisation de nouvelles élections à Anjouan. A cet égard, le Conseil s'est félicité de l'engagement pris par le Gouvernement comorien en vue de l'organisation, dans les plus brefs délais possibles, d'un scrutin à Anjouan, dans le respect des dispositions de la Constitution et des autres textes pertinents régissant le fonctionnement de l'Union des Comores.

Le Conseil a lancé un appel à tous les Etats membres de l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils apportent tout l'appui nécessaire à la consolidation de la paix, de la stabilité et de la réconciliation aux Comores.

Le Conseil a convenu de se réunir prochainement pour examiner les modalités selon lesquelles l'UA continuera à appuyer les efforts des autorités de l'Union et de celles des îles autonomes, en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité aux Comores et de la recherche de solutions adéquates aux problèmes institutionnels du Nouvel Ensemble comorien.

Addis Abéba, le 28 mars 2008